



Déclaration

Juin 2023

CPPNI BRANCHE DES IEG **SÉANCE DU 16 JUIN 2023**

DÉCLARATION FO ÉNERGIE ET MINES

Mesdames et Messieurs les représentants des employeurs des IEG,

Cette CPPNI va permettre de réaliser un point à mi-année comme le prévoyait la clause de rendez-vous de l'accord du 6 octobre 2022 portant sur les mesures salariales 2023 dans la Branche des IEG.

Une clause de rendez-vous essentielle pour les personnels des IEG au vu de la perte de pouvoir d'achat à laquelle ils doivent faire face depuis plusieurs mois.

Car oui, les personnels des IEG continuent à perdre du pouvoir d'achat. Les prix à la consommation sont loin d'être revenus au niveau de mi 2021 notamment pour l'alimentaire, les produits hygiéniques, l'énergie, les transports ou le prix des loyers.

Les différentes mesures mises en place par le gouvernement depuis plusieurs mois pour soutenir le pouvoir d'achat des Français ne répondent pas à la problématique des personnels.

L'inflation s'est installée durablement, les prix augmentent et les salaires ne suivent pas.

Et c'est donc sur les salaires que les employeurs de la Branche des IEG doivent agir !

Le gouvernement, par la voix de son ministre de l'Intérieur, a d'ailleurs récemment indiqué que « *ce qui est inquiétant avec l'augmentation des prix, ce n'est pas tellement qu'ils augmentent [...], c'est que les salaires n'augmentent pas* », la Première ministre, de son côté a demandé aux entreprises de renégocier au plus vite les grilles salariales pour éviter que les augmentations du SMIC n'entraînent un tassement des niveaux de salaires.

FO Énergie estime que le salaire est, et doit rester, le principal levier garantissant le maintien pérenne du pouvoir d'achat des salariés.

C'est dans ce cadre que nous attendons de cette CPPNI, une réponse des employeurs à la hauteur des attentes des personnels. Ils attendent de votre part un réel partage de la valeur leur permettant de recouvrer immédiatement du pouvoir d'achat.

Pour FO Énergie, et pour être très clair, la clause de revoyure ne peut et ne doit se limiter à une présentation de chiffres ou de leurs interprétations pour argumenter une réponse négative à d'éventuelles augmentations du SNB.

Les personnels des IEG attendent une prise en compte de la part des employeurs du contexte inflationniste actuel et de l'explosion des prix à la consommation. Une fin de non-recevoir serait prise comme un affront et un manque de respect de la part de la Branche des IEG.

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org